

Fiche information presse - 05/04/2024

CIMETIÈRES

CIMETIÈRE DE LA PÉRONNIÈRE : L'ARBRE DU SOUVENIR PRIMÉ

Un espace de recueillement pour les enfants nés sans vie

Conformément à la réglementation funéraire, le cimetière de La Péronnière dispose d'un espace baptisé « jardin du souvenir » dédié à la dispersion des cendres des corps ayant fait l'objet d'une crémation (adultes et enfants). Suite à la sollicitation de l'association Hespéranges de créer un espace de recueillement pour les familles touchées par un deuil périnatal, la Ville a voté lors du conseil municipal du 2 février 2021 la création d'un puits de dispersion dédié spécifiquement aux enfants nés sans vie. Aménagé au printemps 2021, il se situe sous un chêne derrière le « jardin du souvenir », à proximité du « carré des enfants ». Le cimetière de la Péronnière est le seul cimetière à disposer d'un « jardin du souvenir » et d'un espace dédié spécifiquement aux enfants nés sans vie à La Roche-sur-Yon.

L'arbre du souvenir

Afin de matérialiser ce nouvel espace, les services de la Ville ont réalisé un aménagement paysager spécifique et une sculpture en acier rouillé (2,50 m de hauteur sur 3 m de large) représentant un arbre. Si elles le souhaitent, les familles ont la possibilité d'accrocher aux branches de la sculpture une feuille fournie gratuitement par la collectivité pour perpétuer la mémoire de leur enfant, gravée d'un symbole ou du prénom de l'enfant. À ce jour, 52 emplacements sont occupés sur les 88 disponibles.

Le Trophée territorial funéraire

En 2022, La Roche-sur-Yon a candidaté aux Trophées territoriaux du funéraire organisés par Préviséo Obsèques qui récompensent les initiatives des collectivités - mairies en particulier - dans le secteur du funéraire et plus particulièrement l'engagement auprès des familles en deuil. Parmi les 10 lauréats, la Ville de La Roche-sur-Yon a été primée pour son « *Arbre du souvenir* » par un jury composé de professionnels du funéraire, de sociologues, d'élus et de journalistes. La ville devient ainsi la première commune de la région Pays de la Loire à être distinguée.

En complément du trophée, la société Préviséo Obsèques a versé une dotation de 3 000 € à la Ville qui a fait le choix de remettre cette somme à l'association Hespéranges pour son investissement dans le soutien et l'accompagnement des parents confrontés à un deuil périnatal.

L'association Hespéranges

Hespéranges est une association de soutien et d'accompagnement pour les parents confrontés à un deuil périnatal. Le but de l'association est aussi de sensibiliser le milieu médical et la population à ce deuil encore méconnu voire ignoré. Au quotidien, elle accompagne les parents endeuillés dans leurs démarches administratives (reconnaissance légale de leur enfant décédé, aides aux obsèques, allocations mutuelles et CAF,...), et dans leur cheminement de deuil grâce à des groupes de paroles et d'échanges encadrés par des bénévoles formés. Elle fournit également aux centres hospitaliers de la région des vêtements adaptés pour ces petits bébés partis trop tôt pour que leurs parents puissent les accompagner dans la dignité (angelines, gilets, bonnets). Ils sont confectionnés par toute personne bénévole qui souhaite les aider.